

TDR DE CONSULTANCE

PRESTATIONS DE SERVICES INTELLECTUELS POUR **L'élaboration de la stratégie nationale de mise en place d'un programme PCI (Prévention et Contrôle des Infections) au sein du Ministère de la Santé et de la Population en RCA**

1. Généralités

Projet / Service / Département	Programme Fonds Mondial/CF350 C19RM
Objet de la mission	Développement de la stratégie nationale de mise en place d'un Programme PCI au sein du MSP avec l'élaboration d'un manuel de procédures pour la PCI et un manuel de formation en PCI
Lieu de la mission	Bangui, République Centrafricaine
Responsable de la mission	Au MSP : Directeur de l'organisation des soins et de la gestion de l'espace hospitalo-universitaire/Point focal national PCI A la CRF : Responsable du Programme C19RM/RSS
Date de début souhaitée	15/05/2024
Date de fin souhaitée	13/09/2024
Date de remise des livrables	19/09/2024
Durée de la mission	90 jours

2. Introduction

De nombreuses pratiques médicales inadéquates et des risques liés aux soins de santé deviennent des défis majeurs pour la sécurité du personnel de santé et des patients. Ils contribuent de manière significative au fardeau du préjudice dû aux soins non sécuritaires. Les menaces représentées par les épidémies, les pandémies et les résistances aux antimicrobiens apparaissent de plus en plus comme des problèmes universels et sont aujourd'hui reconnues comme une priorité d'action sanitaire absolue.

Les infections associées aux soins (IAS) touchent des centaines de millions de patients dans le Monde chaque année. Ces infections sont à l'origine de pathologies graves, de prolongements de la durée du séjour dans les établissements de soins, d'invalidités à long terme, de coûts importants pour les patients et leurs familles, de charges financières supplémentaires élevées pour les systèmes de santé, et pire encore, de la perte tragique de la vie. Les IAS sont un problème transversal, largement, méconnu ou sous-estimé, qu'aucun établissement de soins ou aucun pays ne peut





prétendre avoir résolu.

L'OMS mentionne dans son dernier rapport mondial sur la lutte anti-infectieuse que dans les hôpitaux de traitement aigu, sur 100 patients, 7 dans les pays à revenu élevé et 15 dans les pays à revenu faible ou intermédiaire contractent au moins une infection nosocomiale pendant leur hospitalisation. Selon l'OMS, Les données mondiales estiment que 1,4 million de personnes sont touchées chaque année par des infections nosocomiales et que dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, 1 patient sur 10 contracte une infection alors qu'il reçoit des soins, jusqu'à 90 % des agents de santé ne se lavent pas les mains dans certains établissements de santé. Il est avéré que des mesures efficaces de PCI préviennent jusqu'à 70 % des infections associées aux soins de santé.

L'évaluation de base de la prévention et du contrôle des infections (PCI), menée entre août et décembre 2020 dans 1 106 établissements répartis dans 22 pays par l'IRC (International Rescue Committee), a révélé les principales lacunes et les domaines nécessitant une amélioration en matière de PCI. Cela inclut un manque de ressources humaines et matérielles, un accès limité à la formation en PCI, des politiques/directives institutionnelles inadéquates, ainsi que des infrastructures sanitaires déficientes.

La République Centrafricaine est un pays qui s'étend sur 623 000 km². Elle est entièrement enclavée et se trouve à plus de 1000 km des ports de Douala au Cameroun et de Pointe-Noire au Congo. Elle est limitée au Nord par le Tchad, à l'Est par le Soudan et le Soudan Sud, à l'Ouest par le Cameroun, au Sud par la République démocratique du Congo et la République du Congo au sud.

Selon les données de projection du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2003, la population centrafricaine est estimée en 2023 à 6 399 458 habitants. Cette population est composée de 1 107 106 Enfants de 0 à 59 mois soit 17,3% et de 1 574 266 Femmes en âge de procréer, soit 24,6%. L'espérance de vie à la naissance est de 53,3 ans, et il y a observé un taux de morbidité et mortalité très élevé avec un indice de Couverture Sanitaire Universelle faible (rapport annuel OMS 2022) selon le même rapport, Les hépatites virales constituent une véritable menace pour les populations centrafricaines. Les 5 principaux virus responsables des hépatites virales se retrouvent en Centrafrique avec des prévalences élevées, pour AgHBs, pour Anti-HVC, pour Anti-HVD, 25,8% pour Anti-VHE. Les services de prévention, de dépistage, de traitement et des soins pour les hépatites virales ne sont pas suffisamment intégrés dans les établissements sanitaires du pays. Le dépistage se fait essentiellement dans les deux grands laboratoires de référence de la capitale Bangui, dans les laboratoires des CHU et du CNRISTTAR ainsi que dans le laboratoire du Centre de transfusion sanguine et dans les formations sanitaires appuyer par les MSF à Bangui, Bangassou, Kabo, Batangafo, Bossangoa.

La PCI est implémentée en RCA avec les activités de lutte contre l'infection à Covid-19. Des évaluations ont été réalisées de façon asynchrone dans différentes formations sanitaires du pays et les résultats de ces évaluations ont été partagés sur le logiciel Kobo collect. Le score obtenu de la dernière supervision du mois a été de 51. Ce qui a donné un score national de 54%.

La mise en œuvre des activités de la PCI a nécessité la formation des acteurs à différents niveaux de la pyramide sanitaire et aussi des acteurs provenant de différents secteurs du « One health ». Toutes ces activités d'implémentation de la PCI étaient conçues sur la base des directives et normes de l'OMS ou d'autres pays. La RCA a des contextes socio-économiques, culturels et épidémiologiques uniques qui nécessitent des approches spécifiques en matière de PCI. Les politiques et normes nationales doivent ainsi être adaptées pour répondre aux besoins et aux défis spécifiques rencontrés par le pays. Le pays envisage donc de développer des documents stratégiques nationaux sur la PCI.

Ces termes de référence fournissent un cadre clair pour le recrutement pour une durée de 90 jours d'un Assistant Technique International et d'un Assistant Technique National pour appuyer l'élaboration des documents stratégiques nationaux, d'un manuel de procédures et d'un manuel de formation sur la Prévention et le Contrôle des Infections en République Centrafricaine. Ces documents serviront de cadre directeur pour les politiques, les programmes et les interventions en matière de PCI à l'échelle nationale. Afin d'aider davantage les établissements de santé à mettre en œuvre la stratégie de PCI, ce document sera vulgarisé au niveau de toute la pyramide sanitaire



2.1 Aperçu du programme VIH/TB/paludisme du Fonds mondial mis en œuvre par la Délégation de la Croix-Rouge française en RCA

La Croix-Rouge française est récipiendaire principal de la subvention VIH, TB et paludisme du Fonds mondial en RCA pour la période 2024-2026 et dans ce cadre est responsable de la gestion et de la mise en œuvre des activités prévues avec l'appui du Ministère de la Santé et de la Population et des Organisations de la Société Civile partenaires.

3. Objectifs général et spécifiques de la mission de consultance

3.1 Objectif général de la mission de consultance

Elaborer les documents stratégiques nationaux de la PCI avec l'appui d'une assistance technique nationale et internationale

3.2 Objectifs spécifiques de la mission de consultance

- Elaborer la stratégie nationale de mise en place d'un Programme PCI
- Rédiger le manuel de procédures pour la PCI en RCA
- Rédiger le manuel de formation en PCI et le valider avec les parties prenantes
- Proposer les prochaines étapes pour l'implantation/extension de la PCI en RCA

5. Méthodologie de la mission de consultance

Sous la supervision du Directeur de l'organisation des soins du MSP et, en étroite collaboration avec le responsable du programme Covid-19/RSS à la Croix-Rouge française, et de l'expert PCI de l'OMS, le consultant international proposera un chronogramme détaillé et une méthodologie pour la mission en se conformant aux tâches suivantes :

1. Mener des entretiens avec les différentes parties prenantes clés intervenant dans la PCI, en particulier l'OMS, la Coordination de l'organisation des soins, les responsables des FOSA, etc
2. Effectuer une analyse approfondie de la situation actuelle de la PCI en République Centrafricaine, en identifiant les lacunes, les défis et les opportunités.
3. Concevoir un plan de travail détaillé pour l'élaboration des documents stratégiques nationaux, en tenant compte des priorités nationales, des meilleures pratiques internationales et des consultations avec les parties prenantes.
4. Élaborer un cadre stratégique national de PCI, comprenant une vision, une mission, des objectifs stratégiques et des indicateurs de performance clés.
5. Rédiger des politiques et des directives nationales sur la PCI, en intégrant les normes de l'OMS et en adaptant les recommandations aux réalités locales.
6. Élaborer un plan d'action opérationnel pour la mise en œuvre du cadre stratégique, en identifiant les responsabilités des différentes parties prenantes et en définissant des mécanismes de suivi et d'évaluation.
7. Organiser des ateliers de validation avec le ministère de la santé et les partenaires internationales.
8. Présenter devant le comité technique les premiers drafts de la stratégie nationale de mise en place d'un Programme PCI, d'un manuel de procédures pour la PCI et d'un manuel de formation en PCI
9. Consolider les documents finaux en prenant en compte les contributions des participants

6. Résultats attendus de la mission de consultance

- Le rapport global de la mission d'Assistance accompagné de la soumission des documents finaux sont disponibles
- Le document de la stratégie nationale de mise en place d'un Programme PCI, Le manuel de procédures pour la PCI, Le manuel de formation en PCI validés par le comité de pilotage sont disponibles



7. Livrables attendus

RAPPEL : Pensez à détailler le plus possibles les livrables attendus (nombre de pages, police, taille, nombres d'annexes, attentes de recommandations classées par ordre de priorités, résumé en français et en anglais, etc...)

- Le document de la stratégie nationale de mise en place d'un Programme PCI ;
- Le manuel de procédures pour la PCI ;
- Le manuel de formation en PCI.
- Le rapport global de la mission d'Assistance technique avec les prochaines étapes.

7. Organisation de la consultance et chronogramme

Phases de la consultance

Phase 0. Cadrage de la mission, de collecte d'information sur la thématique de la PCI en Centrafrique – 90 Jrs – basé à Bangui – Dates 15/05 au 19/09/2024
Phase 1. La phase de définition des thématiques et d'élaboration des rapports thématiques provisoires par le consultant et validés par le comité de pilotage
Phase 2. La phase d'élaboration et de validation du document de plan stratégique
Phase 3. Soumission du document final

> Des temps d'échanges avec le.s consultant.e.s seront prévus entre et pendant ces différentes phases.

Chronogramme

La consultance aura lieu sur une durée de 90 jours, soit du 15/05/2024 au 19/09/2024

Phase 0	15/05 au 31/05/2024
Phase 1	03/06/ au 31/07/2024
Phase 2	05/08 au 06/09/2024
Phase 3	19/09/2024

> Ce chronogramme est une proposition qui sera à adapter par le.s consultant.e.s.

8. Traitement des offres

Profil de.s consultant.e.s

- Être détenteur d'un diplôme universitaire avancé (Maitrise, ou PhD) dans un domaine lié à la médecine, ou avec une spécialisation en médecine interne/maladies infectieuses,
- Avoir une expérience avérée dans la conception et la rédaction de documents stratégiques nationaux dans le domaine de la santé, de préférence en Prévention et contrôle de l'infection.
- Avoir des Connaissances approfondies des principes et des pratiques de prévention et de contrôle des infections, ainsi que des normes et des lignes directrices internationales.
- Posséder Expérience pertinente dans le domaine de la PCI et une bonne compréhension des enjeux de santé publique dans un environnement à ressources limitées comme la RCA.
- Avoir une maîtrise de l'outils informatique ;
- Avoir parfaite maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral ;



- Avoir au moins 5 années d'expérience sur terrain dans le domaine de contrôle des maladies infectieuses et spécifiquement au moins 3 ans dans le domaine de la PCI.
- Avoir conduit des consultances similaires dans le passé y compris avoir conduit l'élaboration ou la revue des documents dans le domaine de la stratégie de mise en place d'un programme PCI au sein de la pyramide sanitaire ou d'une organisation internationale en appui au Ministère de la santé ou aux organisations régionales ;
- Avoir travaillé au moins une fois en RCA ou dans un contexte à ressources limitées serait un atout

Clauses administratives

- Le soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction du pays de référence où est établi le soumissionnaire).
- Le soumissionnaire doit pouvoir apporter un certificat médical d'aptitude professionnelle
- Le prestataire doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle, visa.
- Il peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultants envoyés en mission.

Expression d'intérêt

- Le. s consultant.e.s doit soumettre une **offre technique et financière** pour sa prestation
- L'**offre technique** doit inclure : le CV et/ou Portfolio, les copies légalisées des diplômes, la méthodologie proposée ainsi qu'un chronogramme indicatif
- Le **budget devra** présenter l'ensemble des frais relatifs à sa mission
- Le prix indiqué de la prestation doit porter la mention 'ferme, global, forfaitaire et définitif'
- Une **lettre de motivation** adressée au Chef de délégation de la CRF en RCA

- **L'offre doit être adressée à l'adresse mail : aux adresses, respuop2-bgi.frc@croix-rouge.fr et laure.gigout@croix-rouge.fr** et en copie l'adresse suivante : heredeibonas@yahoo.fr, avec l'intitulé suivant : Assistance Technique Internationale_ PCI _ NOM Prénom

- **Date limite de soumission** des offres : 02/05/2024 à 16 h (heure de Paris)